

Édito

Du pain sur la planche

La période estivale est arrivée. Pour les uns, c'est un moment propice à la découverte de nouveaux horizons. Pour d'autres, c'est l'occasion de s'occuper des petits-enfants. Certains y voient l'occasion de bricoler ou de se reposer, tout simplement.



Au fil des pages de *L'infolettre*, vous pourrez lire qu'après la pause estivale, nous poursuivrons l'action engagée sur l'accessibilité. Mais aussi, nous mènerons une nouvelle action sur le logement.

Pour agir sur ces thèmes et pour d'autres, nous avons besoin de vous. Ce ne doit pas être l'affaire de quelques responsables. Selon vos capacités et vos disponibilités, vous pourrez être partie prenante de la vie de votre section, la CFDT Retraités de Lille et environs.

Par ailleurs, à la rentrée, nous rencontrerons un responsable d'Ehpad susceptible de gérer le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, afin de recueillir des informations qui pourront être utiles à vous ou à vos proches. Vous serez invités à un après-midi autour d'une pièce de théâtre et d'échanges dans le cadre de la Semaine Bleue.

En tant qu'association représentant les retraités, la CFDT Retraités peut présenter des candidats dans les centres communaux d'action sociale (CCAS). À l'issue des élections municipales de mars 2026, les maires publieront un appel à candidatures pour les représentants d'associations dans leur CCAS. Cela se prépare bien en amont. Déjà, seize d'entre vous ont fait part de leur souhait d'être candidats. Ils bénéficieront en septembre d'une formation leur permettant d'appréhender le rôle, les missions et le fonctionnement des CCAS. Après les municipales, les candidats retenus par les maires auront droit à une formation où ils acquerrons les outils pour agir au sein des CCAS.

Comme vous pouvez le constater, dès septembre, nous aurons du pain sur la planche.

Donc, profitez bien des semaines qui suivent et portez-vous bien !

Jean-Pierre Druelle
Président de la CFDT Retraités

Au sommaire

Pour des villes accessibles pour tous	p. 2
Les CCAS, acteurs de proximité essentiels	p.3
Une avancée majeure sur la fin de vie à concrétiser	
Le service public départemental de l'autonomie généralisé	p.4
Le conseil du 19 juin	p.5
À la découverte de la biodiversité au parc Mosaic	p.6
Escapade en Flandre intérieure	
Les infos pratiques	p.7-8
En direct de la Confédération	p.8

Agenda

10 juillet - 15h -	Visite guidée de l'exposition « La fête : une expérience intérieure » dans le cadre de Lille 3000, à la Gare Saint Sauveur
28 août	Visite guidée « La fête flamande » au Palais des Beaux Arts, à Lille
4 septembre	Visite guidée du parc urbain de Lomme

Contacts

Vous souhaitez nous contacter ?

Adresse postale : CFDT Retraités Lille et environs
Bourse du Travail - 254 Boulevard de l'Usine
59800 Lille

Mél : retraiteslille@cfdt-metropolelilloise.fr

Téléphone : 03 20 88 73 11

L'activité revendicative

Pour des villes accessibles pour tous

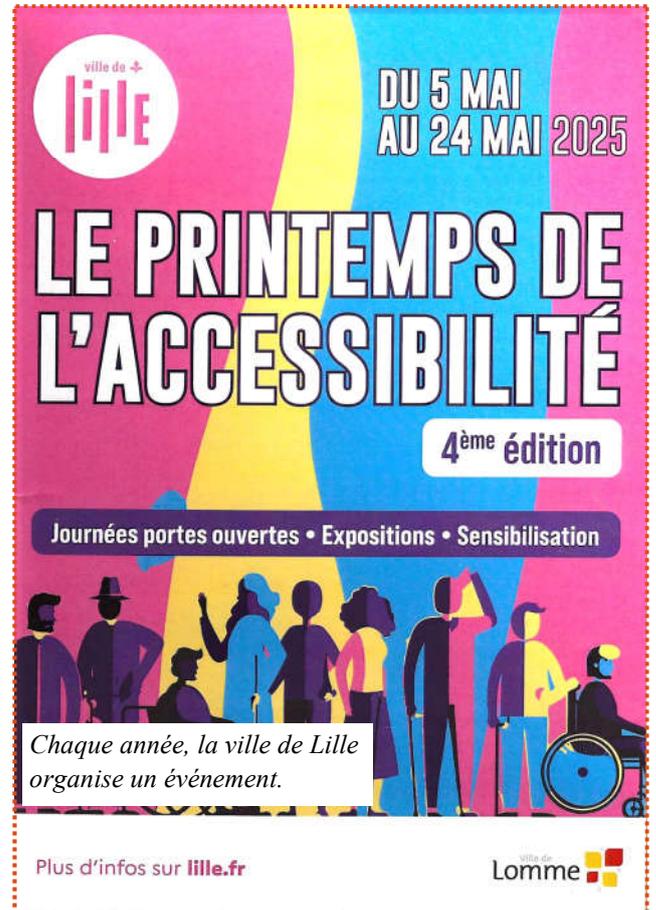
Des militants de la CFDT Retraités de Lille et environs ont rencontré des adhérents de Lambersart. Ensemble, ils ont ciblé deux quartiers à visiter. Ce sera l'occasion de contacter les habitants et de recenser leurs besoins afin d'intervenir auprès des élus.

Dans le cadre de notre action de proximité, en lien avec les besoins des retraités et personnes âgées, la CFDT Métropole Lilloise a décidé de faire le tour des quartiers des villes de notre territoire pour faire le point de l'accessibilité. Et ainsi, pour garantir à chacun le droit à la mobilité partout et à tout âge. Pour démarrer cette action, nous avons choisi deux villes : Lambersart et Quesnoy-sur-Deûle.

À Lambersart, nous avons invité à une rencontre les adhérents domiciliés dans la commune, le 13 juin. Nous avons reprécisé nos objectifs et réactualisé le tract « Accessibilité ». Nous avons choisi deux quartiers (Canteleu et Le Pacot Vandracq) pour commencer cette action de proximité. Nous y distribuerons le tract « Accessibilité » aux habitants des quartiers retenus.

Récemment, dans le quartier Canteleu, une personne âgée a été renversée par un camion en traversant dans le passage piéton de l'avenue de Dunkerque. Preuve s'il en est qu'il est important

À Canteleu, si vous êtes disponible vous pouvez nous rejoindre le mercredi 10 septembre 2025 à 9h30 devant l'abri bus près du magasin Match, avenue de Dunkerque.



Pour Le Pacot Vandracq, rendez-vous le lundi 13 octobre 2025 à 9 h 30 près du magasin Match du Pacot

Nous comptons sur vous pour distribuer notre tract aux habitants et faire le tour du quartier afin d'y vérifier l'accessibilité.

L'accessibilité dans la MEL

La métropole européenne de Lille (MEL) dispose d'une commission intercommunale d'accessibilité. Nous y sommes représentée par Christian Barazutti, militant de l'Union locale CFDT des retraités de Lille et environs, mandaté par la CFDT Retraités Métropole lilloise.

La commission intercommunale d'accessibilité (CIA) du 1^{er} avril 2025 a abordé des données chiffrées. 57 accueils utilisent le dispositif Acceo (dispositif qui permet l'accessibilité des établissements publics et privés aux personnes sourdes ou malentendantes par téléphone ou en face à face), ont été activés en 2024, avec une durée globale d'échanges de près de 49 heures. Picto-access, un organisme de soutien et de services aux personnes handicapées, a été utilisé dans 60 lieux répartis sur le territoire métropolitain soit 36000 vues, 40 personnes ont utilisé ce service pour obtenir des informations plus poussées. Mais seulement 57 communes des 95 que compte la MEL connaissent cet outil.

Autre point abordé, l'application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La MEL accuse du retard. « Attendre 23 ans (11/02/2005) pour que la loi Raffarin soit appliquée, relève du scandale et n'est pas à l'honneur de notre pays », s'est indigné Christian Barazutti.

Les CCAS, des acteurs publics de proximité essentiels

Dans le cadre du chantier dit de la « simplification », le gouvernement avait l'intention de rendre facultatif les centres communaux d'action sociale (CCAS). Cela aurait constitué un risque de recul grave pour la politique sociale de proximité. La mobilisation de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), soutenue par la CFDT Retraités, a fait échouer ce projet.

Le gouvernement a présenté un amendement à la proposition de loi visant à « renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires ». Cet amendement prévoyait de permettre à un préfet d'autoriser une commune à ne pas créer de centre communal d'action sociale (CCAS), même lorsqu'elle dépasse le seuil de 1.500 habitants. Actuellement les CCAS sont obligatoires dans les communes de plus de 1500 habitants. Cela, sans mesure claire d'impact, ni garantie d'alternative équivalente pour accompagner les

plus vulnérables. Elle était aussi une atteinte de plus au principe d'égalité territoriale et dans l'accès aux services publics. Il y a un véritable risque de régression sociale.

Le 10 juin, le Sénat a examiné cette proposition de loi. Face à une mobilisation massive organisée par l' Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), que la CFDT Retraités soutenait, cet amendement a été retiré par le gouvernement. La mobilisation a porté ses fruits, évitant la suppression de l'obligation pour ces communes de maintenir un CCAS, qui joue un rôle essentiel dans la solidarité locale.

Les CCAS sont importants aux yeux de la CFDT Retraités. C'est pour cela que nous vous mobilisons pour trouver des adhérents volontaires pour se porter candidats lors du renouvellement des équipes municipales en mars 2026.

Source : UCR CFDT

Une avancée majeure sur la fin de vie à concrétiser

Le 27 mai, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture les deux propositions de loi sur l'accompagnement et les soins palliatifs ainsi que sur l'aide à mourir.

La proposition de loi sur l'accompagnement et les soins palliatifs, adoptée à l'unanimité des 560 votes exprimés renforce l'accès aux soins palliatifs. La proposition de loi sur l'aide à mourir a recueilli 305 voix pour et 199 contre. Ce vote constitue une avancée majeure.

Ces deux textes vont suivre leurs parcours législatifs. Les débats vont se poursuivre à l'automne au Sénat où l'examen sera plus âpre qu'à l'Assemblée nationale.

La CFDT Retraités, avec les autres organisations du Pacte progressiste Fin de vie, reste mobilisée. Elle invite ses structures, syndicats de retraités,

Le Sénat se prononcera à l'automne.



Unions régionales de retraités (URR) et Unions fédérales de retraités (UFR) à poursuivre les débats dans les territoires.

Source : UCR CFDT

Le service dépratemental de l'autonomie généralisé

La loi du 8 avril 2024 portant mesures pour « Bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie » crée le service public départemental de l'autonomie (SPDA) et prévoit sa mise en place à compter du 1^{er} janvier 2025 dans chaque département. Après une année d'expérimentation dans 18 départements), le décret relatif au cahier des charges du SPDA, du 28 mai 2025, est paru.

Le SPDA vise à mettre en cohérence et à permettre la coordination des différents acteurs de terrain, pour apporter une réponse globale et garantir la continuité du parcours de la personne.

Ses quatre missions sont :

- L'accueil, l'information, l'orientation et la mise en relation ;
- L'instruction des demandes de prestations et l'accès aux droits ;
- L'appui aux solutions concrètes et la construction d'un continuum de prise en charge ;
- Le repérage des fragilités, la prévention de la perte d'autonomie et les actions « d'aller vers ».

Pour la CFDT Retraités, toute organisation permettant une meilleure prise en charge des personnes et de leurs besoins est essentielle.

Pour autant cette démarche se fait sans garantie d'un effort en termes de moyens supplémentaires, ni de garantie d'améliorer l'équité entre les départements.

De plus la question de la gouvernance est fondamentale. Cette gouvernance est envisagée sous la forme d'une Conférence territoriale de l'autonomie (CTA) prévue par la loi « Bien vieillir et de l'autonomie ». Cette CTA est garante de la démarche de mise en œuvre des missions du SPDA.

La CFDT Retraités invite les mandatés retraités siégeant au CDCA, à questionner le président du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) sur la mise en place du SPDA et autant que possible de s'investir dans la Conférence territoriale de l'autonomie en représentant le CDCA. C'est par ce levier que nous pourrions être force de propositions.

Elle invite ses structures à travailler avec l'interprofessionnel et questionner le conseil départemental et l'agence régional de santé (ARS) sur le SPDA.

Source : UCR CFDT



Une vidéo présentant le SPDA est visible depuis le site de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le conseil du 19 juin

Les principaux points à l'ordre du jour: l'accessibilité, le logement, les centres de ressources territoriaux, la Semaine Bleue et les CCAS.

L'accessibilité

Une première action a débuté à Lambersart. Une autre est prévue à Quesnoy-sur-Deûle en septembre. (lire page 2).

Nous ciblerons d'autres villes pour mener à bien ce dossier. Le conseil a insisté sur l'importance d'associer les adhérents à ces actions.

En matière d'accessibilité, les élus ont tendance à se retrancher derrière la Métropole européenne de Lille (MEL). Nous devons leur rappeler que les communes du ressort de la MEL sont représentées dans son conseil puisqu'ils y désignent des conseillers communautaires.

Le logement

Un premier questionnaire a été réalisé en novembre dernier. Parmi les questions posées : « *Existe-t-il des démarches municipales pour mieux traiter la question du logement et en particulier pour les plus âgés ?* », « *Dans combien d'instances de concertations sommes-nous présents et lesquelles (Centres communaux d'action sociale - CCAS, conseils de la vie sociale - CVS, Centres sociaux, etc.) ?* », « *Quels seraient nos possibles partenaires locaux et travaillons-nous déjà avec certains ?* », « *Avons-nous un début de connaissance des problèmes locaux ?* », « *Quelles solutions de logement intermédiaire (résidence Senior ou autre) existent dans le ressort de Lille et environs ?* », « *Connaissez-vous des exemples d'habitats intergénérationnel ?* ».

Un récapitulatif des réponses a été réalisé. Les responsables de l'ULR prendront contact à la rentrée avec les répondants.

Un groupe de travail se réunira à la rentrée pour toilettier le questionnaire existant. Il sera adressé aux adhérents et fera également l'objet de

Résidence senior à Lille Fives Cail.



distribution sur les marchés en septembre-octobre.

Les réponses obtenues et les précédentes permettront d'établir un cahier revendicatif. Nous porterons ces revendications auprès des élus municipaux.

Les centres de ressources territoriaux

L'agence régionale de santé (ARS) finance 15 nouveaux centres ressources territoriaux (CRT) dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie et vivant à domicile. Gérés par des Ehpad ou des services à domicile, les CRT favorisent le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, grâce à un accompagnement renforcé, en améliorant la qualité et la continuité des soins et en promouvant la coordination des ressources locales.

Afin d'avoir plus de renseignements sur ces CRT et pouvoir donner l'information à nos adhérents et personnes âgées, une demande de rendez-vous est adressée à l'Ehpad Les Orchidées concernée par cette gestion dans le ressort de notre ULR.

La Semaine Bleue

Une date à retenir : le 6 octobre à 14 heures à la Bourse du Travail de Lille. D'autres informations vous parviendront en septembre.

Les CCAS

Une formation régionale aura lieu le 12 septembre pour les adhérents qui postuleront auprès de leur mairie. Compte tenu du nombre de candidats sur la région (déjà 16 à ce jour) pour la métropole lilloise, une seconde formation pourrait avoir lieu.

À la découverte de la biodiversité au parc Mosaïc

15 participants ont répondu présents à l'invitation de la commission Loisirs Culture le 22 mai pour une visite guidée sur le thème de la biodiversité, au parc Mosaïc, à Houplin-Ancoisne.



Un auditoire attentif aux explications du guide.

Après un pique-nique pris en commun, nous sommes partis, guidé par un agent de l'Espace naturel métropolitain, à la découverte de ce magnifique espace naturel niché au cœur du Parc de la Deûle.

Labellisé « Jardin remarquable », Mosaïc est le fruit du talent des paysagistes Jacques Simon,

Yves Hubert et Jean-Noël Capart. Il est un véritable écrin de biodiversité. On y trouve une étonnante variété de plantes rares, d'animaux domestiques peu communs et d'écosystèmes aménagés pour favoriser la vie sauvage.

Parmi les curiosités botaniques, chaque jardin thématique présente des espèces végétales liées aux cultures qu'il évoque : bambous et érables dans le jardin asiatique, plantes aromatiques méditerranéennes, ou encore végétation typique des Flandres. C'est un véritable tour du monde végétal.

Côté faune, nous avons pu admirer des hérons. Mais le parc abrite aussi des lapins géants flamands, des moutons d'Ouessant, des poules originales et d'autres animaux domestiques rares, souvent oubliés du grand public.

Enfin, les plans d'eau, prairies fleuries et haies champêtres offrent un refuge à une faune locale plus discrète : oiseaux, insectes pollinisateurs, amphibiens, etc. Le tout dans un cadre conçu pour sensibiliser à la préservation de la nature.

Escapade en Flandre intérieure

Le 12 juin 2025, les visites guidées "Découvrez et dégustez le Mont des Cats" et du moulin de Boeschepe, proposée par la commission Loisirs Culture ont attiré 17 participants.

Célèbre Mont de Flandre, le Mont des Cats est réputé pour son abbaye cistercienne. Grâce à un guide, nous avons découvert son histoire et ses secrets, de sa formation géologique à ses épisodes tumultueux durant les grandes guerres. Sans oublier son patrimoine emblématique : sa chapelle et son église. Un moment convivial a suivi la visite. Le moment de déguster deux types de fromages issus de la production monastique.

Ensuite, direction Boeschepe pour un repas



Le moulin de Boeschepe est appelé Moulin de l'Ingratitude ou Ondankmeulen.

local dans un estaminet au cadre vintage, De Vierpot. Puis, visite du moulin. Ce moulin à vent en bois sur pivot est typique de la Flandre. Construit en 1802 et déplacé à Boeschepe en 1884, il est classé monument historique depuis 1977 et a été entièrement restauré pour retrouver son charme d'antan. Le moulin domine le paysage avec une vue imprenable sur la plaine flamande et les monts des Flandres. Ce site est le point de départ de nombreuses randonnées.

Pour bien vivre à domicile, Gabby, un dispositif adapté aux collectivités locales

L'application informatique Gabby, utilisable sur les smartphones, accompagne les personnes et les élus locaux ainsi que tous les acteurs engagés sur leur territoire pour le bien-vivre chez soi des personnes de plus de 65 ans. L'application propose aussi des fonctionnalités pour bien vivre à domicile. Quatre enjeux de politique sociale : outiller et coordonner le maintien à domicile des aînés de la commune, favoriser l'inclusion numérique et réduire l'isolement social des seniors sur un territoire, soutenir et soulager les aidants de manière concrète, analyser les données collectées sur la population de seniors sur un territoire dans le strict respect du règlement général de la protection des données (RGPD). Gabby est un dispositif adapté aux villes et aux centres communaux d'action sociale (CCAS), pour répondre aux enjeux du vieillissement de leurs administrés. Il offre aux villes la possibilité de mettre en avant et coordonner l'ensemble des acteurs du bien vivre à domicile sur la localité.

La CFDT Retraités trouve ce dispositif intéressant dans le cadre des CCAS/CIAS afin de faciliter la gestion des problématiques liées au vieillissement.

Gabby, est aussi le "compagnon" de la famille

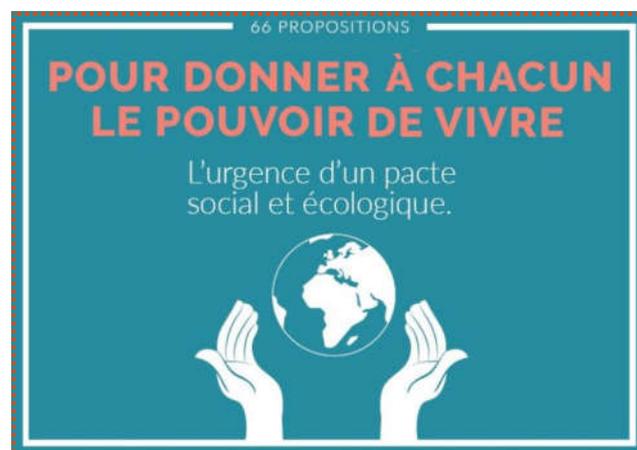
L'application informatique Gabby propose aux seniors et à leur famille des fonctionnalités pour bien vivre à domicile :

- Permet de garder le lien avec ses proches pour partager facilement des souvenirs et des moments de vie;
- Être mieux informé, au plus près du proche. Gabby donne à la famille accès au suivi quotidien du proche, savoir comment il se sent et être alerté à tout moment en cas de problème;

- Aide à trouver des produits, des services et des prestataires à tarifs préférentiels, à portée de main pour les personnes âgées;
- Propose des jeux pour le proche ou la famille, tout en testant les connaissances concernant les bons réflexes à adopter pour prévenir des premiers signes de perte d'autonomie. Gabby permet ainsi d'évaluer régulièrement l'autonomie du proche voire celle de la famille.

L'application accompagne aussi les personnes, les élus locaux et tous les acteurs engagés sur leur territoire pour le bien-vivre chez soi des personnes de plus de 65 ans.

Les membres du Pacte du pouvoir de vivre en appelle à l'exécutif et aux parlementaires



Pour répondre aux urgences sociales et écologiques qui s'aggravent, les associations du Pacte du pouvoir de vivre ont formulé, le mardi 6 mai 2025, sept mesures qui portent notamment sur la prolongation de l'expérimentation de l'encadrement des loyers qui doit prendre fin en 2026 et le triplement du montant du chèque énergie.

Marylise Léon regrette que les courriers adressés au Premier ministre, François Bayrou, et à Éric Lombard, ministre de l'Économie et des Finances, soient restés sans réponse.

UFC Que Choisir dénonce l'inefficacité de la rénovation énergétique des logements

Le nombre de logements ayant fait l'objet d'une rénovation globale subventionnée par l'État a triplé au premier trimestre de l'année, par rapport à la même période de 2024, selon des chiffres de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) Mais dans une étude sur l'efficacité réelle des aides à la rénovation énergétique parue le 5 mai, l'association de consommateurs UFC Que Choisir critique des dispositifs qui restent *"complexes, illisibles et mal calibrés, freinant les ménages à se lancer"*.

La CFDT Retraités revendique une simplification d'accès au dispositif et des aides plus incitatives et pérennes.

Partenariat Capfrance 2025

Capfrance, c'est un réseau de villages vacances et d'hôtels clubs indépendants en France, spécialisé dans le tourisme associatif et durable.

Il regroupe environ 80 établissements répartis dans tout le pays - à la mer, à la montagne ou à la campagne - et propose des séjours tout compris pour les familles, les groupes, les randonneurs ou les amateurs de découvertes culturelles².

Ce qui distingue Capfrance, c'est son engagement pour des vacances authentiques, proches de la nature et du terroir. Les villages offrent souvent des animations, des clubs enfants, des activités sportives ou culturelles, et mettent en avant les produits locaux et les traditions régionales.

Une précision à l'article *Bien vieillir chez soi* (L'infolettre n° 1)

Alain Grillet, de Lomme, précise que les élus lambersartois n'ont pas créé une épicerie solidaire. Lomme en a créé une en 2011 et Lambersart a souhaité en profiter; un accord a été trouvé moyennant une participation financière de leur ville.

En direct de la Confédération



« La CFDT est toujours opposée aux 64 ans. L'échec du conclave ne remet pas en question cela (...). Il faut un débat au Parlement. »

Au lendemain de la dernière réunion de la négociation retraites, Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, a constaté l'échec de la discussion. Les organisations patronales portent une lourde responsabilité dans cet échec en ayant refusé toutes les propositions de la CFDT visant à reconnaître la pénibilité, et améliorer les retraites des femmes, tout en assurant l'équilibre financier. Pour la CFDT, il est juste socialement de ne pas attendre que les travailleuses et travailleurs soient en incapacité. C'est une question de dignité. Marylise Léon a confirmé sa participation à la réunion organisée à Matignon ce matin pour acter cet échec. La secrétaire générale a exprimé sa colère, au nom de tous les travailleurs, travailleuses, qu'elle représente, qui attendaient des avancées concrètes. La suite des débats devrait avoir lieu au Parlement.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien de Marylise Léon sur www.cfdt.fr/sinformer/la-cfdt-dans-les-medias